

Réfractaires à la guerre d'Algérie (1954-1962) : Insoumissions, désertions, refus d'obéissance

Lorsque la guerre d'Algérie commence le 1^{er} novembre 1954, Boris Vian a déposé quelques mois plus tôt, à la SACEM, sa chanson *Le déserteur*. Celle-ci est interprétée par Mouloudji au Théâtre de l'Œuvre, le 7 mai 1954, le jour même de la défaite de Dien Bien Phu, suscitant de véritables affrontements dans la salle. Si cette chanson a été écrite dans le contexte de la guerre d'Indochine, c'est pourtant bien au cours de la guerre d'Algérie que des réfractaires ont eu l'occasion de la chanter. Mais combien de réfractaires français la guerre d'Algérie compte-t-elle ? Quelles ont été leurs actions pendant la guerre ?

“Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent” (1)

Les archives militaires montrent que l'on peut comptabiliser environ 12 000 réfractaires, qui se répartissent entre 10 831 insoumis (les appelés qui ne se présentent pas lors de leur appel sous les drapeaux), 886 déserteurs (les soldats qui quittent illégalement leur unité) et 420 objecteurs de conscience (les soldats qui refusent de porter les armes ou l'uniforme) (2). Ce nombre d'environ 12 000 réfractaires, rapporté à 1 200 000 appelés en Algérie, porte la proportion de désobéissance à environ 1 % des soldats. C'est à la fois très peu et beaucoup, si l'on considère que les estimations depuis la fin de la guerre tournaient de quelques dizaines voire quelques centaines de réfractaires. Même les partisans de l'indépendance pendant la guerre d'Algérie pensaient qu'il y avait 3 000 voire 4 000 réfractaires, guère plus.

Ce nombre montre ainsi que la guerre d'Algérie n'a pas été aussi bien acceptée que ce qui a bien voulu être affirmé, que nombre de jeunes Français, appelés du contingent, sont allés contre leur gré, malgré eux, faire une guerre qui ne les concernait pas. Ces réfractaires ne représentent certes qu'un pour cent de l'ensemble des appelés du contingent en Algérie, mais ils représentent aussi la forme la plus poussée des attitudes de contestation. Or celles-ci ont également existé sous les drapeaux et sont ainsi moins rares qu'on a bien voulu le penser.

Qui sont ces réfractaires ? L'historien Pierre Vidal-Naquet estimait qu'il existait trois catégories d'opposants à la guerre d'Algérie : les bolcheviks, les tiers-mondistes et les dreyfusards. Madeleine Rebérioux a cependant souligné que la dernière catégorie était moins évidente à cerner et considérait, à juste titre semble-t-il, que deux catégories se distinguaient : les chrétiens et les communistes (au sens large : communistes libertaires, trotskistes, sympathisants et militants du parti communiste).

L'évolution du nombre de désobéissances montre l'existence de trois périodes de refus. La première, au cours des années 1955-1956 est marquée par des contestations collectives. La seconde est caractérisée par des désobéissances de témoignage et l'organisation de réseaux de désobéissance. Enfin, la dernière période se distingue par l'irruption de la désobéissance dans le débat public à partir de 1960, en même temps que le nombre de désobéissances augmente singulièrement.

Le temps des rappelés (1955-1956)

L'Algérie représentant des départements français, il n'y a pas eu de déclaration de guerre entre la colonie et sa métropole. De plus, les autorités politiques affirmant qu'il n'y avait que des “opérations de maintien de l'ordre”, la population métropolitaine a progressivement pris conscience de l'importance des événements. Un premier basculement s'opère en août 1955, d'abord avec le soulèvement dans le Nord-Constantinois, puis avec les mesures de rappel de disponibles et de maintien sous les drapeaux. Ces mesures conduisent à rappeler sous les drapeaux des jeunes gens mobilisés en 1952 et 1953 qui ont déjà retrouvé la vie civile, et à maintenir au service militaire ceux qui ont été incorporés au début de l'année 1954 et qui devaient prochainement retrouver la vie civile.

Des manifestations commencent à émailler les départs des soldats début septembre, notamment au cours de leurs transports en train ou en camion. Sur un mois et demi qu'a duré le mouvement de contestation (du 1^{er} septembre au 23 octobre), j'ai dénombré 49 incidents, dont 13 manifestations, 5 refus d'obéissance et 4 absences illégales. Quelques temps forts marquent ces manifestations, notamment celle de la gare de Lyon à Paris le 11 septembre. La question de la désobéissance émerge progressivement, notamment le 29 septembre 1955, au cours d'une messe en l'église Saint-Séverin à Paris, à l'issue de laquelle

(1° Léo Ferré : *Les anarchistes*, L'été 68, Studio Barclay, 1969.

(2) Ces chiffres et de nombreuses autres informations sont tirés de ma thèse : Tramor Quemeneur, *Une guerre sans “non” ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, thèse de doctorat sous la direction de Benjamin Stora, Saint-Denis : Université Paris VIII, 2007, 1 396 p.

des rappelés (croyants et non-croyants) diffusent un texte évoquant la désobéissance. La révolte de la caserne Richepanse à Rouen, les 6 et 7 octobre 1955, conjugue les forces des rappelés à celles de la population civile du quartier, et conduit à une véritable mise à sac de la caserne. La question de la désobéissance trouve même des relais politiques comme avec le socialiste révolutionnaire Marceau Pivert, qui affirme, le 8 octobre 1955, que "les soldats ont maintenant le droit de ne pas obéir à autre chose qu'à leur propre conscience" (3). Enfin, le 23 novembre 1955, des appelés du contingent (et non des rappelés) manifestent sur les Champs-Élysées, montrant ainsi que la contestation se poursuit au-delà des rappels. Tout cela contribue à la fragilisation du gouvernement puis à sa chute. Le mouvement de 1955 a, d'une certaine manière, vu ses revendications aboutir puisque les rappelés sont tous ramenés dans leurs foyers avant la fin de l'année 1955 et que les élections législatives anticipées en janvier 1956 conduisent le Front républicain au pouvoir, sur le mot d'ordre de paix en Algérie.

Mais le gouvernement modifie radicalement sa position, vote les "pouvoirs spéciaux" en mars 1956, et organise de nouveaux rappels et maintiens sous les drapeaux en avril. Il s'ensuit un nouveau mouvement de contestation des rappelés, encore plus important que le précédent. Plus de 300 incidents se déroulent ainsi d'avril à juillet 1956, dont plus de 200 manifestations. Le ministre de l'Intérieur Jean Gilbert-Jules reconnaît lui-même qu'un cinquième des trains fait l'objet d'incidents de la part des "rappelés". Plusieurs temps forts marquent également ce mouvement. L'un des plus marquants est certainement la manifestation de Grenoble, relatée notamment dans le documentaire de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, *La guerre sans nom* (4). D'autres incidents restent confinés au sein des camps militaires, telle la révolte du camp de La Fontaine du Berger (près de Clermont-Ferrand), le 28 mai, ou encore celui de Mourmelon, le 8 juillet.

De manière générale, les événements sont disséminés sur tout le territoire français, davantage en province que dans la région parisienne. L'ampleur du mouvement tient notamment au caractère de plus en plus impopulaire des mesures de rappel et de maintien sous les drapeaux : ainsi, en avril 1956, 49 % des Français envisageaient défavorablement l'appel à de nouvelles classes en Algérie. Cela n'a pas empêché les autorités de réprimer les manifestants, de manière encore plus forte qu'en 1955. Une autre différence par rapport au mouvement de 1955 tient à son issue : en 1956, la politique a suivi son cours et de nombreux rappelés ont eu le sentiment de n'avoir pas été entendus, surtout de la part des organisations politiques : les socialistes étaient au gouvernement, les communistes déployaient un militantisme davantage légaliste les amenant à se tenir en retrait du mouvement, et les anticolonialistes radicaux (trotskistes et anarchistes) étaient accablés par la répression.



Dessin de Mitelberg paru dans *La Défense du Secours populaire français*, n°387, décembre 1956.

Isolés, certains jeunes se sont néanmoins posé la question de la désobéissance à cette période et sont passés aux actes. Les désobéissances de cette période sont parmi celles qui ont eu les plus fortes résonances mémorielles. Ainsi, le communiste algérien Henri Maillot a déserté en avril 1956 avec un camion chargé d'armes, qui ont servi au "maquis rouge" algérien et à l'ALN de l'Algérois. De même, le rappelé Noël Favrelière a sauvé un Algérien d'une exécution sommaire en traversant le désert jusqu'en Tunisie (5). Cette focalisation de la mémoire sur des "parcours exceptionnels" occulte d'autres parcours restés beaucoup moins connus, sinon anonymes, bien qu'ils aient vécu des situations "extra-ordinaires". Il en est par exemple ainsi du communiste et futur chanteur Claude Vinci, qui a déserté en Algérie après avoir été le témoin d'un massacre (6). D'autres parcours sont également précurseurs dans la mesure où ils inaugurent la formation d'une opposition à la guerre d'Algérie en Suisse : tels sont ainsi les cas de l'ancien séminariste Jacques Berthelet et de Louis Orhant, ouvrier communiste. Parmi ces réfractaires "précurseurs" figurent aussi des anarchistes, tels que l'enseignant et permanent de la Fédération communiste libertaire (FCL) Paul Philippe qui plonge dans la clandestinité en France pour se mettre au service des Algériens (7), ou que le jeune militant de la Fédération anarchiste (FA) André Bernard, qui s'exile en Suisse (8). Enfin, certains refusent d'obéir. Certains objecteurs restent inconnus, tel le jeune acteur

(3) Cité in Janine Cahen et Micheline Pouteau, *Una resistenza incompiuta. La guerra d'Algeria e gli anticolonialisti francesi 1954-1962*, Milan : Il Saggiatore, 1964, deux volumes, LII + 448 p. et [VI] + 494 p., volume 1, p. 80.

(4) Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, *La guerre sans nom*, Canal + / GMT / Little Bear, 1992, 235 mn.

(5) Noël Favrelière, *Le désert à l'aube*, Paris : Minuit, Documents, 1960, 227 p.

(6) Claude Vinci, *Les Portes de Fer*. "Ma guerre d'Algérie" et "ma" désertion, Pantin : Le Temps des Cerises, 2002, 98 p.

(7) Paul Philippe, "Un combat politique", in Sidi Mohammed Barkat (dir.), *Des Français contre la terreur d'État (Algérie 1954-1962)*, Paris : Reflex, 2002, 189 p., pp. 91-100.

(8) Voir notamment André Bernard : "Insoumission", *La petite revue de l'indiscipline*, n°45 : "La guerre d'Algérie (1954-1962)", Lyon, été 1997, 40 p., p. 8 sq.

(9) Alban Liechti, *Le refus*, Pantin : Le Temps des Cerises, 2005, 263 p.

de théâtre Jacques Blot, sympathisant trotskyste et proche de l'Internationale lettriste de Guy Debord, qui désobéit en Algérie, en revanche d'autres accèdent progressivement à la reconnaissance, comme le jardinier et militant communiste Alban Liechti (9).

Le temps du témoignage (1957-1959)

La deuxième période de l'histoire des refus dans la guerre d'Algérie est marquée par le témoignage et l'organisation. Le témoignage peut être considéré comme une forme de désobéissance, une contestation de la guerre pour ses raisons ou les conditions de son déroulement. Cette forme de contestation passe par une acceptation du cadre et de l'autorité militaires,

tout en le contestant plus ou moins ouvertement. Ainsi, les lettres, photographies, témoignages oraux auprès des proches voire de certaines autorités constituent des formes de résistance qui contribuent à faire exploser le débat sur les tortures au printemps 1957. L'attitude des soldats, sur place, entre aussi dans ce cadre. L'intériorisation de l'indiscipline peut même aller jusqu'à une contestation ouverte des supérieurs en Algérie, sans pour autant franchir la limite de la désobéissance. Inversement, la discipline affichée d'un soldat peut en fait masquer

une désobéissance fondamentale, comme c'est le cas pour Jean P., impliqué dans l'aide à l'ALN en Algérie. Ainsi, discipline ne rime pas forcément avec obéissance, et indiscipline avec désobéissance. Un groupe social se caractérise notamment par la commission de ces formes de résistance par le témoignage : il s'agit des chrétiens. Parmi eux, le général de Bollardière est une des figures les plus marquantes. Son opposition aux tortures pratiquées dans la guerre d'Algérie l'amène à dénoncer publiquement ces faits, ce qui le conduit à être de plus en plus marginalisé au sein de l'institution militaire jusqu'à la quitter définitivement (10).

Du côté de ceux qui ont déjà franchi les limites de la désobéissance, le temps est maintenant à l'organisation. Si, au départ, les réfractaires sont isolés, ils se rencontrent peu à peu et forment des réseaux. Ainsi, le mouvement Jeune Résistance se crée en Suisse en 1958, à partir du noyau constitué de Jacques Berthelet et de Louis Orhant, auquel viennent s'ajouter deux nouveaux déserteurs – Jean-Louis Hurst et Gérard Meier. Ces réfractaires exilés peuvent s'appuyer sur des soutiens locaux. Il en est de même dans d'autres pays, comme la Tunisie, la Belgique et l'Allemagne.

Enfin, les objecteurs portent également un témoignage du refus de participer à la guerre d'Algérie. Cette notion

de témoignage est particulièrement importante pour des chrétiens comme l'enseignant de philosophie Jean Le Meur, qui devient sous-lieutenant en 1958, avant d'être le témoin de tortures dont il rend compte dans la revue *Esprit* en décembre 1959 (11). L'organisation des objecteurs se fait moins par eux-mêmes, dans la mesure où ils sont emprisonnés et isolés les uns des autres, que par des personnes extérieures. En l'occurrence, il s'agit essentiellement du pacifiste libertaire Louis Lecoin qui entreprend une campagne en faveur de la reconnaissance légale de l'objection de conscience en 1958 (12).

Une forme particulière de témoignage est constituée par les refus communistes de participer à la guerre d'Algérie. Ces "soldats du refus" témoignent dans la mesure où ils rendent publiquement compte de leur refus et où ils acceptent volontairement l'emprisonnement, à l'instar des objecteurs de conscience. Cette forme de refus est inaugurée par Alban Liechti en 1956. Progressivement, son exemple amène d'autres communistes à suivre le même chemin. À la fin de l'année 1957, tandis que les refus s'accroissent, le parti communiste soutient ses militants emprisonnés par une campagne de presse demandant leur retour en France et leur libération. Le point d'orgue de la campagne se déroule en janvier 1958, avec la désobéissance de neuf soldats. Mais l'accélération des refus amène les autorités à réagir et à réprimer plus sévèrement ces "soldats du refus" en les incarcérant systématiquement en Algérie. Le tournant de la campagne se déroule en mai 1958 : certains "soldats du refus" sont conduits à la "section spéciale" de Tinfouchy, inspirée des bagnes militaires, où ils vivent des conditions de détention extrêmement difficiles avec des cas de mauvais traitements révélés en mai 1959 (13). Une dernière vague de six "soldats du refus" se déroule en septembre 1958. Plusieurs autres désobéissances se déroulent encore, notamment le deuxième refus d'Alban Liechti. Mais le parti communiste, par la voix de Maurice Thorez, signifie nettement, en mai 1959, que les militants communistes doivent cesser de désobéir et accepter le cadre militaire. À la même période, les militants qui ont déjà refusé sont transférés en France. À l'issue de leur période de détention, ils réintègrent l'armée et effectuent leur service militaire.

Le temps du débat (1960-1962)

Le troisième temps des refus dans la guerre d'Algérie est constitué par deux mouvements aux logiques internes fortes, qui sont d'une part l'insoumission et la désertion, d'autre part l'objection.

Le débat sur l'insoumission et la désertion éclate au printemps 1960 après la découverte de l'existence de l'organisation clandestine Jeune Résistance, à la suite de l'arrestation de l'un de ses militants, Diego Masson (fils du peintre André Masson), et d'un déserteur, Jean Crespi. Alors que la polémique enfle autour de la question de l'insoumission et de la désertion dans la guerre d'Algérie, deux réfractaires publient des livres témoignages, Jean-



Écusson de la section spéciale de Tinfouchy. La devise en arabe signifie : "Adieu la vie".

(10) Jacques de Bollardière, *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Paris : Desclée De Brouwer, 1972, 168 p.

(11) Jean Le Meur : "Histoire d'un acte responsable. Le cas Jean Le Meur", *Esprit*, décembre 1959, p. 686 sq.

(12) Cf. Louis Lecoin, *Le cours d'une vie*, Paris : Chez l'auteur, 1965, 347 p.

(13) "Révélations. A Timfouchi [sic], sous un soleil accablant. Des soldats sont astreints à la pelote et au tombeau", *La Défense du Secours populaire français*, n°415, mai 1959.

(14) Maurienne [Jean-Louis Hurst], *Le déserteur*, Paris : Minuit, Les jours et les nuits, 1960, 128 p.

(15) Maurice Maschino, *Le refus (récit)*, Paris : François Maspero, Cahiers Libres, 1960, 207 p.

(16) Jeune Résistance, "Jeune Résistance" s'explique..., sd. circa mai 1960, 16 p. (Archives Francis Jeanson).

(17) Marcel Péju : "Une gauche respectueuse", *Les Temps modernes*, n°169-170, avril – mai 1960.

Louis Hurst avec *Le déserteur* (14) et Maurice Maschino avec *Le refus* (15). Le philosophe Francis Jeanson, à la tête du réseau de soutien au FLN, insiste aussi sur la question de l'insoumission et de la désertion dans une conférence de presse clandestine à Paris, le 15 avril. Tous ces éléments alimentent le débat sur la désobéissance au printemps 1960. Jeune Résistance en profite pour mieux faire connaître ses idées, en songeant même devenir une "organisation de masse" (16). D'ailleurs, la question du "refus collectif" crée des lignes de clivage à l'intérieur de partis et de syndicats, ce qui amène le secrétaire de la revue *Les Temps modernes* à écrire qu'il existe une "gauche respectueuse", qui condamne la désobéissance, et une autre "irrespectueuse", qui l'accepte et qui a ses faveurs (17). La fin du printemps et l'été 1960 sont encore marqués de l'empreinte de la désobéissance. Ainsi, une réunion des organisations de jeunesse se déroule sur cette question dans un temple de la rue de l'Avre à Paris. Cette période voit aussi la structuration de nouveaux réseaux de réfractaires : Jeune Résistance se développe dans la région lyonnaise et surtout marseillaise, le Groupe Nizan évolue à Paris, le Groupe François au Maroc. Enfin, l'été est encore marqué par le congrès de Jeune Résistance à Darmstadt, où deux tendances s'affrontent : celle en faveur de Francis Jeanson dont le réseau a été ébranlé au printemps, et celle favorable à Henri Curiel qui a repris les rênes du soutien au FLN. L'opposition de ces deux tendances fragilise Jeune Résistance au moment où la question de la désobéissance est de plus en plus omniprésente. En effet, en septembre 1960 s'ouvre le procès du "réseau Jeanson" au cours duquel de nombreuses personnes évoquent la désobéissance. Surtout, la *Déclaration du droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie*, plus connue sous le nom de "*Manifeste des 121*" fait l'effet d'un coup de tonnerre, des intellectuels de renom justifiant le droit à la désobéissance dans la guerre d'Algérie. Parmi eux figurent Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Simone Signoret, Marguerite Duras, André Breton ou encore Jehan Mayoux. Les signataires sont poursuivis, interdits d'antenne, suspendus de l'administration et de l'enseignement, et Robert Barrat est même arrêté et emprisonné. Le "*Manifeste des 121*" suscite évidemment de fortes oppositions : ainsi, un "*Manifeste des intellectuels français*" est signé par 185 personnalités. Un troisième manifeste, l'"*Appel à l'opinion pour une paix négociée en Algérie*", signé par plus de 16 000 personnes, clarifie la ligne de démarcation à gauche, entre ceux qui justifient l'insoumission et ceux qui sont pour l'indépendance algérienne sans être favorables à l'appel à l'insoumission. Le "*Manifeste des 121*" fait craindre aux autorités le développement de la désobéissance, mais les arrestations minent l'activité des réseaux clandestins. Ces arrestations conduisent Jeune Résistance à accepter la tutelle du FLN, mais début 1961 celui-ci lâche Jeune Résistance, qui devient groupusculaire. Pourtant, les désobéissances se poursuivent jusqu'à la fin de la guerre et deviennent même de plus en plus nombreuses.

L'objection de conscience

Le deuxième mouvement est constitué par l'objection de conscience. Il prend naissance dans la rencontre d'un objecteur, Pierre Boisgontier et d'une organisation, l'Action civique non-violente (ACNV), créée par Joseph Pyronnet pour dénoncer la torture et les camps de regroupement. Pierre Boisgontier convainc Joseph



Photographie des six manifestants de l'ACNV enchaînés et déclarant s'appeler Michel Hanniet, 2 septembre 1961 (Archives Michel Hanniet).

Pyronnet, au moment de la réunion de la rue de l'Avre, d'aider les jeunes qui ne veulent pas participer à la guerre d'Algérie sans les pousser vers l'insoumission et la désertion. La jonction des objecteurs et des non violents est opérée à l'automne 1960. Plusieurs manifestations originales sont organisées : elles requièrent peu de personnes, qui s'enchaînent les unes aux autres en affirmant aux autorités qu'elles ont toutes l'identité de l'objecteur. La première manifestation de ce genre se déroule le 15 décembre 1960. Tandis que les objecteurs sont emprisonnés, les autres manifestants sont libérés une fois leur identité réelle déterminée. Ces manifestations puis les procès des objecteurs attirent l'attention de la presse, et de nouveaux objecteurs viennent rejoindre le mouvement. Par exemple, sept procès d'objecteurs se déroulent au printemps 1961, qui témoignent de leur opposition à la guerre d'Algérie ou encore de leur refus général de porter les armes. Le mouvement perdure jusqu'à la fin de la guerre, avec un flux continu de nouveaux objecteurs, qui sont progressivement moins opposés à la guerre d'Algérie en particulier qu'à la guerre et à l'armée en général. Les militants de l'ACNV refusent une certaine forme d'autorité, mais vont parfois jusqu'à se comparer à une "armée non-violente" dont Joseph Pyronnet était le "capitaine".

Les mouvements et réseaux formés à la fin de la guerre d'Algérie ont des répercussions ensuite. Ainsi, l'ACNV pèse en faveur du statut des objecteurs de conscience en décembre 1963, même si la grève de la faim de Louis Lecoin en mai - juin 1962 en est le détonateur. Ce statut constitue la première brèche dans le système de conscription français, qui s'accroît par la suite avec les diverses formes de service civil, jusqu'à la suspension du service militaire en 1997. En ce qui concerne les déserteurs et insoumis, Jeune Résistance développe un discours tiers-mondiste rompant avec le discours communiste de classe, et fait aussi appel à la jeunesse, et non à la classe ouvrière, comme moteur révolutionnaire. À cet égard, son discours, adopté par de jeunes militants actifs après la guerre, représente l'un des soubassements culturels et politiques du mouvement de mai 1968.

Tramor Quemeneur
ATER à l'université Paris VIII □

L'Émancipation

syndicale & pédagogique

Éducation prioritaire menacée,

injustice,

violences d'État :

Ne laissons pas passer !

Au sommaire :

Actualité :

Asile et immigration : nouvelles attaques
aux libertés démocratiques

École :

Nouvelles instances pédagogiques : le poids
accru des hiérarchies

International :

Pour la libération d'Alexandr Koltchenko
et d'Oleh Sentsov

Histoire :

Les réfractaires à la guerre d'Algérie

décembre 2014

04

Le numéro : 4 €
CPPAP 0916 G 85401